

LA CELLULE FFT

Pour accompagner les clubs

Le Service Équipement de la FFT propose une aide gratuite à l'ensemble des clubs affiliés afin de les conseiller et les accompagner dans leur projet d'équipement, du diagnostic des installations à l'accompagnement des réalisations de nouveaux équipements. Découvrez l'ensemble des missions de cette cellule d'experts.

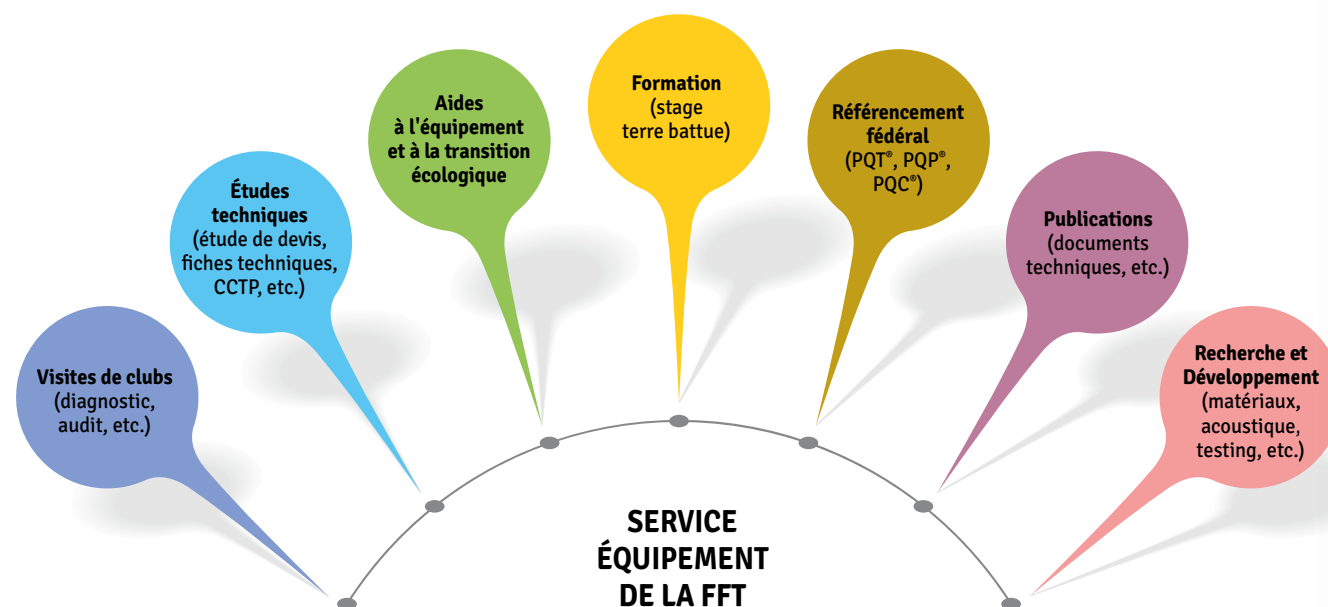
Les visites de clubs

► Trois ingénieurs conseils sont à la disposition des clubs afin de réaliser sur site un diagnostic de leurs installations (tennis, padel, pickleball et beach tennis), qu'elles soient extérieures ou couvertes. Un rapport de visite est ensuite envoyé aux clubs afin de présenter les désordres constatés et les travaux à engager, en lien avec le projet de développement du club. Ces rapports sont souvent utilisés comme support pour inciter les collectivités à engager des travaux d'entretien ou de rénovation.

Exemple → Vous avez des courts de tennis vieillissants qui présentent des désordres, mais vous ne savez pas quels travaux engager pour retrouver une parfaite jouabilité ? Nous pouvons réaliser un diagnostic afin de vous aider à comprendre l'état de vos courts et vous expliquer en détail les travaux envisageables.

► En amont d'un projet de rénovation ou de construction, le Service Équipement est également à disposition des clubs pour les accompagner lors des visites avec les collectivités, les architectes, les maîtres d'œuvre et/ou les assistants à maîtrise d'ouvrage. Ces visites importantes permettent de s'assurer que l'ensemble des exigences et des recommandations soient bien prises en compte dès la phase de conception du projet.

Exemple → Votre collectivité est en train d'établir un projet de construction de deux courts couverts, et vous souhaitez vous assurer de la qualité de la conception du projet, en lien avec la future utilisation par le club. Nous pouvons nous déplacer afin d'échanger sur site avec tous les acteurs du projet sur les exigences normatives et recommandations fédérales relatives à l'équipement envisagé.



► Dans le cadre d'un litige entre un club ou une collectivité et une entreprise, le Service Équipement peut intervenir en fournissant un diagnostic des travaux réalisés en lien avec le litige. L'ingénieur du service pourra solliciter l'entreprise et jouer un rôle de médiateur entre les deux parties afin de trouver la meilleure solution possible, dans le respect du cadre contractuel et/ou de la réglementation des marchés publics.

Exemple → Vous avez réceptionné votre nouveau court en béton poreux mais vous constatez, trois mois après, l'apparition d'une désagrégation des gravillons sur le court. Nous pouvons réaliser une visite afin de constater les désordres, en expliquer l'origine, et initier un échange avec l'entreprise afin d'organiser en bonne intelligence les travaux de remise en état.



Les études techniques

► Le Service Équipement peut vous apporter un conseil technique dès lors que des travaux d'entretien, de rénovation, de construction, d'éclairage, de rénovation ou d'agrandissement du club-house sont envisagés. Et cela pour des équipements tennis, padel, pickleball, beach tennis, mur d'entraînement, espaces de vie, etc. Les devis et la documentation technique (procédés de construction, qualifications, assurances, etc.) sont analysés et un récapitulatif est transmis au club.

Exemple → Vous avez un projet de construction de pistes de padel. Nous pouvons étudier les devis et les éléments techniques que vous possédez afin de vous conseiller techniquement, en lien avec les exigences et recommandations du cahier des charges fédéral.

Les aides à l'équipement et à la transition écologique

► La FFT, à travers une aide à l'équipement, s'engage techniquement et financièrement dans l'amélioration des installations sportives des clubs. De l'espace de vie à la construction de courts couverts, de nombreux projets peuvent être accompagnés.

Une étude technique documentaire avant travaux est proposée par le Service Équipement. Les projets ayant fait l'objet d'un avis technique favorable, **avant le démarrage des travaux**, sont éligibles à une aide à l'équipement. Pour des projets d'envergure (cours couverts, délocalisation de club, construction ou rénovation de courts en terre battue traditionnelle, etc.), une visite préalable d'un ingénieur est requise.

Une aide à la transition écologique a également été mise en œuvre. Celle-ci porte sur l'installation de cuves de récupération des eaux de pluie pour leur réutilisation (arrosage, nettoyage, etc.), la mise en place de compteurs d'eau manuels ou électroniques pour suivre la consommation de vos courts en terre battue, et la mise en place de panneaux photovoltaïques pour aider à réduire la facture énergétique des clubs.

D'autres aides existent :

- Aide terres (remise en état des terres battues et aide à l'entretien des courts en terre artificielle)
- Aide spécifique pour les équipements beach tennis
- Aide aux catastrophes naturelles
- Aide exceptionnelle outre-mer
- Aide à l'aménagement et décoration des espaces de vie

Pour avoir davantage d'informations sur les conditions d'éligibilité et le processus d'attribution des aides, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseiller en développement.

Le référencement d'entreprises

→ Plan Qualité Tennis® / Plan Qualité Padel® / Plan Qualité Couverture®

Depuis plus de 25 ans, la Fédération Française de Tennis propose un référencement qualité pour les constructeurs de courts de tennis (PQT®). Plus récemment, la FFT a également mis en place un référencement pour les pistes de padel (PQP®) et les couvertures en bâtiment textile et structure gonflable (PQC®). Les entreprises référencées sont auditées annuellement et des contrôles chantiers sont réalisés par des prestataires externes et indépendants. L'objectif est de vous garantir des travaux réalisés dans les règles de l'art et dans le respect absolu des normes en vigueur.

Retrouvez la liste des entreprises référencées PQT®, PQP® et PQC® sur le site de la Fédération via le lien suivant :

www.fft.fr/mon-club/developper-son-club/equiper-son-club



Les publications

Le Service Équipement propose différents guides et cahiers des charges regroupant l'ensemble des informations nécessaires à la réalisation d'un équipement de qualité :

- Guide court couvert (mis à jour en octobre 2025)
- Guide ANDES
- Cahier des charges de construction d'une piste de padel (mis à jour en avril 2025)
- Cahier des charges de construction du terrain de pickleball
- Cahier des charges de construction d'un terrain de beach tennis
- Cahier des charges de construction d'un mur de frappe
- Article *Tennis Info* mensuel (éclairage, acoustique, etc..)
- Autres...

Les stages terre battue

Pour acquérir une réelle expertise dans la remise en état d'un court en terre battue, deux stages de cinq jours sont organisés annuellement au mois de janvier et septembre. Ce stage s'adresse à tous (généralement des agents d'entretien de club ou de collectivité).

Lors de ces stages, des informations théoriques sont présentées sur les courts en terre battue traditionnelle (constitution, caractéristiques, etc.) dans un premier temps. Les connaissances acquises sont ensuite mises en pratique à l'occasion d'une réelle remise en état complète d'un ou deux courts par les stagiaires. L'encadrement est assuré par le responsable des terres battues de Roland-Garros.

Renseignements sur le prochain stage → Patrice Germain.
Tél. : 01 47 43 41 51 • E-mail : pgermain@fft.fr



L'année 2025 en chiffres

LE SERVICE ÉQUIPEMENT EN 2025, C'EST NOTAMMENT :

- 297 visites de clubs
- 646 études techniques
- 476 clubs aidés dans le cadre de l'aide à l'équipement
- 8,9 M€ d'aides financières pour nos clubs
- 2 stages terre battue
- 30 entreprises référencées PQT® / PQP® / PQC®

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Contactez le conseiller en développement de votre ligue qui transmettra votre demande à nos ingénieurs :

<https://www.fft.fr/la-federation/ligues-et-comites>

L'École Référente en Management du Sport depuis 2005



→ Management du Sport → Événementiel Sportif → Communication & Marketing

Deviens un leader en Sport Business

Bachelors & Masters

Initial & Alternance

16 campus en France & à l'étranger

+30 universités partenaires à l'international



En savoir plus
amos-business-school.eu

Une école du groupe
ACE EDUCATION

